

**DISCOURS PRONONCE PAR LE  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE MADAGASCAR,  
Monsieur DIDIER RATSIRAKA,  
A L'OCCASION DU 15<sup>ème</sup> SOMMET  
DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE (O. U. A.).  
(Khartoum, 19 Juillet 1978)**

# **Une Nouvelle Phase !**

Monsieur le Président, Excellences, Chers Frères,

Parmi les éléments majeurs et nouveaux qui sont en train de modifier l'échiquier international, et partant, qui sont en train de façonner le monde d'à présent, il n'y en a sans doute pas de plus riches en promesses que la prise de conscience du monde dit tiers, et l'engagement des pays en développement dans la Révolution économique mondiale.

Et bien ! la République Démocratique de Madagascar est, quant à elle, totalement engagée dans ce processus. Et elle. le peut parce qu'elle a pris les mesures drastiques qui s'imposent tant sur le plan national que sur le plan international : nationalisation des principaux moyens de production, des banques, des assurances, des mines, de l'énergie.

Nous avons procédé à l'évacuation de toutes les bases et troupes étrangères. Et d'autres pays africains se sont engagés fort heureusement, chacun à sa manière, dans un tel processus. Mais encore faut-il que notre continent tout entier s'y engage, de front à fond, comme il s'est engagé dans la libération de l'Afrique.

L'Organisation de l'Unité Africaine a été créée voici 15 ans par nos aînés dont certains sont encore ici parmi nous aujourd'hui. Le but en était la libération politique, la décolonisation ! Celle-ci touche à sa fin, et on doit rendre à l'OUA l'hommage qui lui est dû.

Mais aujourd'hui, en 1978, nous devons faire face à un nouveau contexte. La plupart des pays d'Afrique sont «indépendants» politiquement. Mais cette indépendance restera lettre morte, vidée de son contenu tant qu'elle n'est pas complétée par l'indépendance économique.

Il nous faut donc entrer de plain-pied dans la deuxième phase de notre lutte de libération, je veux parler de la libération économique et culturelle. Nous devons lutter contre le néocolonialisme et le racisme.

Et pour cela, Excellences et Chers Frères, sans vouloir faire du prosélytisme, nous devons réactualiser les objectifs fondamentaux de notre organisation aux réalités nouvelles, faute de quoi les textes vidés de leur substance ne seront plus que de vénérables documents d'archives, à moins que ne se produisent - et c'est ce que nous craignons - une distorsion et une rupture brutales entre ces textes devenus désuets et anachroniques et les dures et brûlantes réalités. Les déphasages, les incompréhensions, voire les oppositions qui se font jour entre nous, ne sont que la conséquence d'un tel phénomène.

Rien ne peut faire qu'une organisation reste valable quand son objet s'est modifié.

Rien ne peut faire que notre organisation demeure telle quelle quand ont changé les conditions objectives dans lesquelles on l'avait conçue.

Le fait historique essentiel dans notre société internationale comme dans chaque société, est la lutte des classes dont les unes sont dominantes et les autres, dominées, exploitées.

«Ceux qui font mine de ne pas comprendre comment un pays peut s'enrichir aux dépens d'un autre sont précisément les mêmes qui nient qu'à l'intérieur d'un pays une classe peut s'enrichir aux dépens d'une autre classe ». Ces classes s'opposent par leurs intérêts et aussi par leurs idées qui reflètent leurs intérêts, chacune d'elles concevant le Vrai et le Juste en fonction de la situation, inférieure ou privilégiée, dominée ou dominatrice, qu'elle occupe dans la société.

Les idées ne sont en fait que des phénomènes de surface, traduisant à leur manière le phénomène profond de l'opposition des forces sociales qui, elle-même, résulte d'un phénomène encore plus profond : l'organisation économique. C'est comme l'on dit communément « l'infrastructure » de la société.

L'antagonisme du capital détenu par les pays impérialistes qui s'enrichissent de plus en plus et du travail des pays en développement qui s'appauvrissent chaque jour davantage, a porté de nos jours ce conflit des classes à un point qui rend la révolution inévitable.

Faisant écho aux fondateurs illustres du socialisme, nous dirons que cette révolution se fera inéluctablement par la création d'un ordre économique international nouveau, démocratique, non pas parce qu'un monde où règne l'argent donc la violence - car l'argent est violence - se laissera convertir à la justice et à la démocratie ; elle s'accomplira par la force des choses, parce que l'impérialisme et le capitalisme, dans leur course aveugle et effrénée au profit, tombent dans des contradictions et se condamnent à des crises qui les destinent à périr ; et parce que les nations prolétaires qui recèlent sur leur territoire ; dans leurs mers et leurs fonds marins, d'immenses réserves de matières premières et nourritures nécessaires à la vie et au progrès ; ces nations prolétaires sont appelées à devenir la classe dominante le jour ou prenant vraiment conscience de leurs propres forces elles s'organiseront pour le combat.

Cette victoire des nations prolétaires sera l'ultime épisode des luttes de classes qui, jusqu'ici, ont présidé au cours de l'histoire, mais auxquelles le socialisme mettra fin en instituant une société démocratique, juste et équitable - d'où sera bannie toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme - d'oppression et d'injustice.

Du progrès même de la démocratie politique, sortira une démocratie économique et sociale. Le socialisme vaincra et il sauvera le monde.

Une telle fin, une telle perspective justifie qu'on s'organise et que des moyens révolutionnaires soient employés pour hâter son avènement. C'est non seulement par la force des choses, mais aussi et surtout par la force des hommes, par l'énergie des consciences et des volontés que s'accomplira cette révolution sociale et mondiale.

Nous, Africains, ne devons pas rester en arrière dans cette grande aventure, «restons debout dans la tempête, ne montrons pas sous l'éclair des grands orages des figures décomposées par la peur ! ». Faisons face ! Organisons-nous ! Unissons-nous !

Faisons de notre organisation une organisation de lutte pour la libération économique et sociale. Et pour cela il faut définir des objectifs communs, déterminer les moyens à mettre en œuvre, distinguer clairement qui sont nos amis et nos adversaires.

Par conséquent, il nous faut faire une analyse objective et sans complaisance de la situation.

Le rapport des forces a changé dans le monde après la deuxième guerre mondiale qui a vu la défaite des fascistes hitlériens et japonais, à la suite de l'affaiblissement de l'impérialisme international et de l'essor des mouvements de libération, et la montée des forces socialistes.

Après les victoires historiques des peuples vietnamien, coréen et cambodgien, l'Afrique a relevé le défi.

On a vu successivement les indépendances des jeunes États : Égypte, Ghana, Guinée, etc. ...

On a vu la victoire héroïque du peuple algérien contre le colonialisme français.

On a vu la glorieuse victoire des mouvements de libération au Mozambique, en Angola, en Guinée Bissau contre le colonialisme portugais.

Bref l'écroulement des anciens empires coloniaux, la formation des États indépendants d'Afrique sont de brillantes victoires des peuples africains dont nous pouvons aujourd'hui être fiers.

Il nous reste à réduire les derniers bastions de l'impérialisme, du colonialisme et du racisme, en Namibie, au Zimbabwe, en Afrique du Sud et... au Sahara occidental.

Mais déjà le néocolonialisme est né, dont l'objectif est de poursuivre sous des formes et méthodes nouvelles plus efficaces et plus cyniques l'exploitation des pays en voie de développement.

L'action du néocolonialisme se manifeste de diverses façons et sur un triple plan : militaire, économique et politico-social.

• **Sur le plan militaire d'abord :**

L'intervention des États-Unis de 1964 au Congo dit Belge a été opérée sous le fallacieux prétexte d'assurer la protection des ressortissants américains et la sécurité des intérêts des États-Unis dans ce pays.

Forts de ce succès, les Américains ont utilisé le même prétexte pour débarquer à Saint-Domingue et y mater la révolte populaire.

Ainsi d'escalade en escalade, l'impérialisme américain est intervenu dans le Tiers Monde et en particulier en Asie du Sud-Est, pour finir dans les bourbiers cambodgien et vietnamien. Pour sortir de ce guêpier, il a dû recourir à la vietnamienne.

À Berlin au siècle dernier, on décidait ouvertement du sort et du devenir de l'Afrique.

Derechef, en cette fin du : XXème siècle, on discute de l'avenir de l'Afrique, ce continent décidément maudit, et de ses «intérêts» dans les capitales européennes.

En 1975, 1976, 1978, les Chefs d'État occidentaux rencontrent les Chefs d'État nord-américains NIXON, FORD et CARTER pour redistribuer les cartes et les rôles.

Les impérialistes américains, désemparés par leurs échecs passés dans le Sud-est asiatique, laissent aux Européens et singulièrement à un pays européen le soin d'intervenir au Liban, en Afrique, etc. ...

L'histoire étant un éternel recommencement, ce pays intervient au Shaba pour aussi «protéger» ses ressortissants, au Sahara pour «assurer ses intérêts ... »

Il s'agit là ni plus ni moins d'une politique de domination, la libération des «Otages» n'ayant pas arrêté l'action des Jaguars contre le Polisario ...

Devant la protestation véhémement internationale, y compris celle du grand peuple de ce pays, l'on cherche ici aussi une porte de sortie : celle de l'africanisation, par la création d'une prétendue force panafricaine - comme si l'Afrique n'était pas assez adulte pour créer elle-même une force panafricaine susceptible de défendre ses propres intérêts !

Le masque est désormais jeté :

Le cerveau et le software se trouvent à Washington.

L'État-major et le hardware en Europe qui fournit la technique et la logistique. Les fonds se trouvent dans les pays réactionnaires riches du Tiers-Monde, et la chair à canon en Afrique.

Pendant ce temps, on utilise Israël comme sentinelle pour le contrôle du pétrole arabe et l'élimination du peuple palestinien. Et l'Afrique du Sud raciste comme défenseur des intérêts de l'impérialisme en Afrique australe.

De temps à autre, on lâche Israël contre le Liban ou les Fédayins, et l'Afrique du Sud contre l'Angola.

L'installation des bases militaires ne se comprend que dans ce contexte. En effet, à l'époque des ICBM et des sous-marins atomiques lanceurs d'engins, quel est l'intérêt par exemple, d'une base comme celle de Diégo Garcia? La réponse est simple : Diégo-Garcia résout les problèmes du ravitaillement et de la logistique. Elle évite les ponts aériens coûteux et longs. Diégo-Garcia, La Réunion et Mayotte sont proches de tous les théâtres d'opération potentiels : Sud-ouest de l'Océan Indien, Moyen-Orient, Afrique australe ...

• **B - Sur le plan économique maintenant :**

La pauvreté n'est pas inhérente ni naturelle à nos pays, notre seule pauvreté est celle de nos masses exploitées et non celle de nos ressources : Le pillage colonial de notre continent l'a suffisamment prouvé.

Il est clair pour tout le monde que le sous-développement est la conséquence du pillage et de l'exploitation impérialistes.

Les pays capitalistes ont accumulé depuis plus d'un siècle les plus-values qui ont fait leur essor au détriment des pays périphériques pauvres, accentuant d'année en année, suivant un cycle infernal, l'extraversion et la paupérisation des pays du Tiers-Monde.

L'indépendance politique <<accordée>> aux jeunes États d'Afrique n'a pas changé la situation d'un iota.

L'impérialisme et ses principaux instruments, les sociétés multinationales continuent l'exploitation de nos États ; ils demeurent donc l'obstacle et l'adversaire numéro un du développement et du progrès de l'Afrique qui ne reçoit au mieux que les miettes de leur prospérité.

Les nations africaines constituent toujours le réservoir privilégié de matières premières à bas prix et le déversoir des produits manufacturés.

La situation est en outre aggravée par le trafic de main-d'œuvre à bon marché.

Dans ces conditions, qui sont nos amis ? Qui sont nos adversaires ? La réponse est évidente. Quels sont les pays qui exploitent nos richesses naturelles et la force de travail de nos peuples ? Ce sont les pays capitalistes industrialisés.

Quels sont les pays qui entretiennent des troupes et des bases étrangères dans le Tiers-Monde pour défendre ces exorbitants privilèges ? Ce sont les pays impérialistes. ·

Quels sont les pays qui aident l'État sioniste d'Israël et l'Afrique du Sud pour conserver leur domination sur nos ressources nationales ? Ce sont les pays impérialistes et leurs alliés anciens et nouveaux.

Qui exporte chez nous leur inflation et qui manipule les prix, maintenant artificiellement bas les cours de nos produits ? Ce sont les grandes puissances capitalistes et leurs monopoles multinationaux.

Le prix du minerai de fer aurait diminué de moitié de 1958 à 1978. Celui du cuivre a diminué de moitié entre 1974 et 1978. Le café qui était à deux dollars la Livre l'an dernier n'est plus qu'à un dollar actuellement.

Ces grands pays capitalistes sont allés jusqu'à utiliser des succédanés du café pour éviter d'acheter ce produit à son juste prix, pire : ils ont manipulé certains pays sous-développés, leur donnant des consignes de baisse, compensée par des aides diverses.

Pendant ce temps-là on maintient le cours du dollar artificiellement bas pour relancer les exportations américaines.

Et les coûts des facteurs de production importés par nos pays (équipements et crédits) augmentent de 10% par an !

#### • C-Sur le plan politique :

Alors que les empires coloniaux ont donc volé en éclats et que le bastion du racisme est sur le point de s'écrouler sous la poussée des peuples progressistes, un vaste mouvement de reconquête et de récupération de l'Afrique est entamé par ceux qui n'ont jamais accepté ce processus inéluctable de libération.

Voici que pour préserver leurs intérêts les plus menacés, ces anciens maîtres de l'Afrique et leurs alliés entendent entraver l'autodétermination des peuples, détruire ou déstabiliser les régimes qui ont choisi la voie du progrès par le socialisme ; faire assassiner les dirigeants progressistes ; installer des régimes fantoches sous la protection de mercenaires patentés.

- Il y aura bientôt cent ans, à l'époque où le capitalisme ne se connaissait pas de rival, que des puissances coloniales européennes réunies à Berlin se partageaient ce qui ne leur appartenait pas, c'est-à-dire notre continent. Et c'est sur cette terre du Soudan que la plus grande d'entre elles affronta la résistance la plus tenace.

Aussi ne nous est-il pas indifférent d'affirmer aujourd'hui et ici à Khartoum, haut lieu historique de la lutte anticoloniale, notre conviction que les prétentions impériales anachroniques ne survivront pas à ce siècle, si nous le voulons.

- Il est inconcevable, mais malheureusement vrai, qu'en cette fin du XXème siècle, et au mépris de tous les principes reconnus par la communauté internationale, nos frères d'Afrique du Sud, de Namibie, et du Zimbabwe, continuent à souffrir sous des régimes racistes, fascistes et minoritaires qui ne doivent leur salut qu'à la complicité des puissances qui prétendent régenter le monde comme au siècle dernier.

- Et que dire de ceux qui ont bâti leur prospérité grâce aux colonies et néo-colonies africaines, ceux dont les bases militaires balisent encore notre continent, et qui entendent encore exercer leur souveraineté sur des terres et des îles qui leur sont distantes de plus de dix mille kilomètres ?

- La situation dans l'île de la Réunion, elle, ne laisse pas de nous préoccuper sérieusement tant pour l'avenir de son peuple que pour notre avenir à tous.

La présence des 4.500 militaires des trois armes et celle de la station Oméga à la Réunion constituent une menace permanente et pour le peuple réunionnais qui lutte pour une autonomie démocratique, mais aussi pour les pays africains qui luttent pour leur libération totale.

Le problème de la Réunion est un problème de décolonisation et nous devons soutenir fermement les aspirations légitimes de son peuple à l'autodétermination.

Il est de notoriété publique aujourd'hui que les puissances impérialistes n'ont admis notre indépendance politique que sous condition, la condition *sine qua non* étant l'inféodation à l'Occident. Ils n'ont pas accepté notre droit imprescriptible à choisir le type de développement que nous estimons être conformes aux intérêts de nos peuples.

Quand un territoire est à la veille de retrouver son indépendance, la puissance coloniale suscite généralement des hommes liges ou des organisations complaisantes locales pour gouverner le pays au lieu de remettre le pouvoir aux leaders ou aux partis qui ont toujours lutté pour l'indépendance de leur pays. Cela s'est passé aux Comores, aux Seychelles avant, au Zimbabwe maintenant.

Cela a failli être le cas en Angola. A la veille de l'indépendance, les impérialistes ont tenté d'éliminer le MPLA, le seul mouvement qui a mené presque tout le combat de libération contre le colonialisme portugais.

Ils complotèrent contre le MPLA avec l'aide de l'Afrique du Sud. Pour déjouer cette conspiration, pour repousser l'agression qui s'en suivit, le MPLA a dû faire appel à ceux-là mêmes qui ont toujours aidé le MPLA dans sa lutte de libération nationale, je veux parler principalement de Cuba et de l'Union Soviétique -sans oublier certains pays africains que nous connaissons bien.

Grâce à cette solidarité internationaliste prolétarienne, le Gouvernement angolais repousse les attaques des troupes sud-africaines. Récemment encore les troupes sud-africaines envahirent l'Angola méridional massacrant les réfugiés namibiens. Face à ceux qui menacent militairement et économiquement l'existence du Gouvernement angolais, force est au MPLA de continuer à demander l'assistance militaire soviéto-cubaine, parce que l'Afrique est impuissante.

Les impérialistes prennent prétexte de cette situation pour susciter la création d'une force afro européenne pour «protéger» l'Afrique contre la prétendue menace soviéto-cubaine -et pour comploter contre le régime angolais. Voilà la vérité, car les Angolais, les Cubains et les Soviétiques - cela a été maintes fois affirmé - n'ont pris aucune part dans l'affaire du Shaba.

On utilise donc le fallacieux prétexte de la pénétration soviéto-cubaine pour protéger la «liberté» en Afrique comme si le Gouvernement angolais n'était pas libre de faire appel à l'aide de ces pays amis pour repousser la menace qui pèse contre l'intégrité de son territoire.

Pour ce qui nous concerne, la cause est entendue, l'Afrique est majeure, elle n'a nul besoin qu'on lui dicte sa conduite, elle n'a pas à être dirigée et gouvernée de l'Extérieur. L'Afrique indépendante - comme nous l'avons développé plus haut -est à même de distinguer qui sont ses amis et qui sont ses adversaires dans sa lutte de libération nationale.

La menace pour l'Afrique ne vient pas des pays socialistes. Ce sont les impérialistes nostalgiques du passé, qui veulent maintenir l'Afrique dans leur sphère d'influence, qui inventent cette fable du danger de colonialisme de la part des pays socialistes.

Excellences, Chers Frères,

C'est pour toutes ces raisons que nous dénonçons avec la dernière vigueur l'idée d'une force de sécurité panafricaine destinée à protéger la «liberté» en Afrique.

Cette force initiée par l'Occident est en réalité une force destinée à perpétuer la domination de l'Afrique par l'Occident.

Si d'aventure, il était prouvé que les pays socialistes veulent coloniser l'Afrique, soyez surs que Madagascar comme en 1947 serait la première à combattre une telle action. Et nous en parlons à notre aise, nous qui ne sommes inféodés à personne, nous qui n'avons ni troupes, ni

bases étrangères sur notre territoire. Nous disons sans ambages : ne tombons pas dans le piège de ceux qui veulent diviser l'Afrique pour mieux la dominer.

Seule l'Afrique indépendante est concernée par la liberté en Afrique. Sachons distinguer et déterminer qui sont les impérialistes et qui sont nos alliés objectifs. ·

C'est parce que nous n'avons pas encore tranché clairement ce problème indéfini, le néocolonialisme, que des malentendus naissent entre nous aujourd'hui.

Et l'affaire du Sahara occidental procède du même malentendu.

#### • **Problème du Sahara :**

Le problème du Sahara est né parce qu'un pays colonisateur, l'Espagne, a cru devoir décoloniser le Sahara occidental en le faisant passer sous domination conjointe de deux États africains, qu'elle tient pour pro-occidentaux - je veux parler du Maroc et de la Mauritanie.

Parce que ces deux États anciennement colonisés ont pris la relève du colonisateur en annexant purement et simplement le Sahara occidental.

Enfin parce que le vaillant peuple sahraoui entendant sa décolonisation autrement, a continué à lutter les armes à la main pour libérer sa patrie.

L'examen de la question du Sahara occidental a été reporté de session en session, tant au niveau des Nations-Unies, des Non-Alignés qu'au sein même de notre organisation. Il nous faut aujourd'hui conjurer le sort qui semble vouer: ... aux archives la résolution historique du XIIIème sommet de notre organisation à Port-Louis.

Les exigences du cœur et de la raison de l'homme africain épris de paix, de justice et de liberté doivent l'emporter, pour dissiper les malentendus et déjouer les manœuvres les plus surnoises suscitées par les ennemis des peuples. Il nous faut démontrer par l'esprit de suite qui anime notre organisation, que les tablettes de l'OUA ne s'apparentent pas aux calendes grecques !

Nous ne nous leurrions pas, l'œuvre de libération de notre continent ne peut pas emprunter le cours confortable de la perspective Novski.

Mais si délicate que soit la tâche qui nous est dévolue de trouver, aux termes de la résolution de Port-Louis, «Une solution juste et durable » au problème du Sahara, notre foi en la justesse des principes sacrosaints fondateurs de notre organisation, à savoir :

- le droit imprescriptible de chaque peuple à l'autodétermination ;
- l'intégrité territoriale et son corollaire logique, l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation ;
- enfin l'unité nationale et le droit à l'existence ; notre foi aussi en l'invincibilité de la cause des peuples, doit imprimer à notre démarche, l'assurance qui sied aux vainqueurs.

Notre analyse est simple et claire. Les forces du capital de l'impérialisme et de la réaction, avons-nous dit, se liguent aujourd'hui pour semer la division en Afrique en opposant les peuples, en entravant le libre exercice du droit à l'autodétermination et à l'indépendance des derniers frères opprimés, en contrant les élans populaires vers le progressisme et le socialisme et en protégeant les impénitents de la discrimination raciale.

Ce n'est donc guère l'œuvre du hasard qui a fait éclater le drame que vit le valeureux peuple sahraoui au moment même où le processus de décolonisation allait s'achever par la libération des peuples d'Afrique australe.

Alors que le continent DOIT passer des dernières victoires de libération politique nationale à la phase de conquête ou de consolidation de l'indépendance économique!...

Comment peut-on admettre un seul instant que de nos propres rangs, malgré les engagements solennels qui ont valeur juridique, en violation du droit international positif, et au mépris de l'éthique contemporaine, puissent sur girdes revendications territoriales aussi illégitimes que sans bases légales, mais dont le seul but inavouable est de bloquer le processus de décolonisation, et la conséquence, de dénier au peuple du Sahara occidental son droit imprescriptible à disposer de lui-même ? Ce peuple sahraoui qui existe sur son territoire depuis des siècles, a droit, au même titre que tous les pays colonisés, à bénéficier de l'application de la Résolution 1514 (XV) de l'ONU de 1960 sur l'autodétermination ! À maintes reprises, l'ONU, le Mouvement des Non-Alignés comme l'OUA, ont affirmé ce droit intangible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Nous voudrions donc, aujourd'hui rappeler à tous ceux qui se réfugient dans le confort du silence ou la complaisance de l'abstention, que nul pays africain ne peut être en paix avec sa conscience, tant que justice n'aura pas été rendue à la cause du peuple Sahraoui qui a fait pourtant notre unanimité jusqu'au jour du partage annexionniste illégal opéré par des voisins qui s'étaient auparavant illustrés comme champions de l'indépendance du Sahara Occidental

Le peuple sahraoui s'est soulevé en 1970 contre l'occupation coloniale parce que l'Espagne a toujours usé de manœuvres dilatoires vis-à-vis de l'ONU qui l'avait obligé dès 1964 à faire jouer au Sahara dit espagnol le processus de décolonisation, par l'application du droit à l'autodétermination, devenu règle normale et habituelle du droit international contemporain.

En 1966, l'OUA et le groupe africain aux Nations Unies ont confié à l'Algérie, au Maroc et à la Mauritanie, la mission de conduire le Sahara occidental vers la décolonisation, et de conjuguer leurs efforts pour faire prévaloir le droit à l'autodétermination de ce territoire africain.

Au cours de la même année, le 7 juin, à l'occasion de la 436ème séance du Comité spécial de décolonisation tenue à Addis-Abeba, le délégué marocain a déclaré qu'il revendiquait une indépendance authentique pour le SAHARA. Indépendance permettant au peuple du territoire d'exercer. Lui-même toutes les responsabilités du pouvoir.

Le 14 septembre 1970 à Nouadhibou, le Président Boumediene, le Roi Hassan II et le Président Moktar Ould Daddah tenant conférence tripartite au sommet, décident unanimement de hâter la décolonisation du SAHARA conformément aux résolutions de l'ONU.

Les mêmes Chefs d'État se retrouvent à nouveau à AGADIR le 24 juillet 1973 pour reconformer leur attachement au principe d'autodétermination, par l'expression libre et authentique de la volonté du peuple sahraoui. Cette constante unité de vues et de positions conformes en tous points' aux multiples résolutions, de l'ONU, de l'OUA et des Non-Alignés, s'est confirmé tout au long des années suivantes ; jusqu'au jour où en 1974, le Maroc suivi par la Mauritanie, proposa subitement à l'Assemblée générale de l'ONU de demander à

la Cour Internationale de Justice de rendre un avis consultatif sur deux questions à caractère historique destinées à faire identifier l'autorité politique qui exerçait son pouvoir sur le RIO DE ORO et SAKIET ELHAM RA avant la colonisation espagnole.

Nous ne nous attarderons pas sur la surprise quasi-générale de la communauté internationale et des Africains en particulier, sur ce revirement spectaculaire qui ne tendait rien moins qu'à remettre en cause le processus de décolonisation et le droit à l'autodétermination du peuple SAHRAOUI. Dans son avis rendu le 16 octobre 1975, la Cour Internationale de Justice a nié

l'existence de lien de souveraineté territoriale de tout exercice ininterrompu de l'autorité politique par le Maroc sur le SAHARA avant la colonisation espagnole.

D'autre part, la Cour a déclaré qu'il n'existait entre le territoire du Sahara et l'ensemble Mauritanien ni lien de souveraineté ou d'allégeance de Tribus, ni simple relation d'inclusion dans une même entité juridique.

Faut-il ajouter que la Mission envoyée par l'ONU au SAHARA en 1975 a révélé dans son rapport que la population du territoire qu'elle a rencontrée s'est prononcée quasi unanimement pour l'indépendance.

La mission, a, par ailleurs reconnu que le Polisario était la force politique dominante du pays, admettant ainsi, *ipso facto* sa représentativité.

Contre le droit, contre la volonté du peuple sahraoui, contre l'Afrique, intervint le 14 novembre 1975 l'Accord de Madrid par lequel l'on prétendait faire disparaître le peuple sahraoui, et, livrer son territoire national au dépeçage des appétits annexionnistes.

Il est patent que l'Espagne, puissance coloniale administrante, a commis une véritable forfaiture en concluant cet accord. Elle ne jouissait sur le pays que d'un pouvoir usurpé de gestion *exclusif* de toute souveraineté dont le peuple sahraoui demeure le seul détenteur.

L'Espagne ne devait ni ne pouvait disposer du Sahara Occidental sans avoir préalablement consulté ses habitants.

Il est vrai que les autorités espagnoles ont fait par la suite acte de repentir, le Ministre espagnol des Affaires étrangères ayant envoyé un message à son homologue algérien, aux termes duquel « l'Espagne, après s'être retirée de l'administration du Territoire, n'a reconnu aucune souveraineté sur le Sahara occidental. »

Quant au Maroc et à la Mauritanie, qui leur a conféré le pouvoir de disposer de ce peuple et de son territoire qui leur sont parfaitement étrangers ?

Ils ne trompent personne en invoquant de vagues titres historiques, et leur intégrité territoriale, pour se livrer à l'injustifiable annexion, suivie du détestable partage. Mais nous avons déjà appris que la Cour Internationale de Justice leur a répondu par avance sur ces deux points en déclarant qu'elle n'a pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) quant à la décolonisation du SAHARA, et en particulier, quant à la mise en œuvre du principe d'autodétermination, par l'expression libre et authentique de la volonté du peuple du territoire.

Le moins curieux dans cette douteuse entreprise, n'est pas l'équipée de la Mauritanie avec le Maroc ; alors que devant l'OUA, celle-ci ne s'était jamais fait faute de dénoncer les prétentions marocaines sur le territoire mauritanien, dans la perspective de «reconstituer » un grand empire allant de Tanger à Tombouctou et jusqu'à Saint-Louis du Sénégal. Au demeurant, qu'aurait dit la Communauté internationale si, en 1975 également, au moment où les Comores allaient accéder à l'indépendance, la Tanzanie et Madagascar avaient décidé d'annexer et de se partager l'Archipel ? Alors que dans ce cas précis, l'existence de liens naturels, historiques, juridiques et d'allégeance était absolument évidente !

Ce n'est pas le simulacre de consultation de la Djemâa qui pourrait conforter ou valider l'acte colonial illégal, perpétré au Sahara occidental.

À preuve, la propre déclaration du Maroc à la Mission de Visite de l'ONU, dénonçant, ce qu'il appelle une soi-disante assemblée habilitée à parler au nom du SAHARA occidental, et qui, en réalité, ne fait qu'endosser des décisions arrêtées par les autorités coloniales.

Cela nous suffit pour apprécier la représentativité de la Djemâa, et la valeur qu'il convient d'apporter au subterfuge par lequel on a voulu le substituer au Peuple SAHRAOUI.

Excellences, Chers Frères,

L'ONU a toujours marqué le caractère Africain du Problème du SAHARA occidental, et a placé toute sa confiance dans l'OUA, pour le résoudre conformément à la résolution 1514 sur l'autodétermination, et selon la volonté souveraine du peuple SAHRAOUI.

Autocritique oblige, nous n'avons pas le droit de suspendre indéfiniment le sort d'un peuple à nos atermoiements.

Nous ne pouvons sans nous déconsidérer ne pas régler la question du SAHARA occidental en éludant chaque séance que nous avons nous-mêmes fixée !

Faute pour nous de prendre nos responsabilités ; c'est-à-dire d'en discuter du fond, lors des présentes assises, attendons-nous au rebondissement de l'affaire devant l'ONU ; ce qui serait Dieu nous en préserve, la démonstration la plus humiliante de l'inconséquence, sinon de l'impuissance de l'OUA. À moins que cet aveu ne soit le but recherché par ceux qui ont trop vite oublié les affres de l'oppression coloniale.

Pour ce qui nous concerne, les choses sont claires :

**Primo** : La conclusion principale de l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice est que : ni le Maroc, ni la Mauritanie, n'exerçaient de souveraineté territoriale sur le SAHARA dit espagnol avant la colonisation par l'Espagne,

**Secundo** : Le Polisario a été créé officiellement à Nouakchott en me de lutter pour la décolonisation du SAHARA occidental.

**Tertio** : Le Maroc a toujours réclamé la décolonisation du SAHARA occidental. ·

Or, qu'est-ce que la décolonisation, si ce n'est l'accession de la collectivité colonisée au statut d'État au regard du droit international public. '

Par conséquent, la revendication de la décolonisation du SAHARA occidental par le Maroc et la Mauritanie exclut toute annexion de cette entité par une quelconque puissance étatique.

La décolonisation postule la naissance d'un nouvel État, d'un sujet originaire du droit international.

À cette fin, les déclarations du Maroc et de la Mauritanie pour la décolonisation du territoire ne peuvent avoir d'autres significations. Car lorsque le délégué marocain, lors de la 436ème séance du Comité spécial tenu à Addis-Abeba revendiqua une indépendance authentique pour le SAHARA, le caractère non équivoque de cette déclaration devant un organe officiel permet de déduire que, selon les termes traditionnels de la Cour Internationale de Justice :

- L'État «entend être lié conformément à ses termes», et cette intervention confère à sa prise de position le caractère d'un engagement juridique, l'État intéressé étant désormais tenu en droit de suivre une ligne de conduite conforme à ses déclarations.

Nous, Malgaches, nous réitérons donc fermement que seul le peuple SAHRAOUI peut décider librement de son sort ainsi que de la destinée de son territoire national ; Notre devoir sacré, l'intérêt de l'Afrique et celui de l'OUA, et les impératifs de la paix nous font obligation de lui faire recouvrer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. C'est la voie de la raison, c'est la solution de sagesse. C'est l'exigence du droit qui exclut toute autre alternative.

Excellences et Chers Frères,

Notre unique ambition devant cet aéropage était de procéder à l'analyse objective et sans complaisance de la situation que l'on crée en Afrique et autour de l'Afrique.

Que la vérité qui s'en dégage prenne des accents qui pourraient rencontrer tous les agréments, ce n'est que la mesure de la gravité lancinante des problèmes auxquels se trouve confronté notre continent. Et comme nous sommes entre Africains, nous avons fait notre devoir de dire ce qui devait être dit sans avoir nullement l'intention ni d'incriminer ni de froisser, nous tenant strictement au langage de la franchise.

Nous n'oublierons jamais que la colonisation de l'Afrique nous a été imposée par la force des armes et de l'argent au nom d'une idéologie bien connue, qui trouve son apogée dans le système impérialiste international lui-même tributaire de l'asservissement des peuples de l'aventure mercantiliste et de la recherche effrénée du profit au détriment du progrès de l'homme et sa société.

Ne nous trompons donc pas d'adversaires.

Notre unité de lutte en Afrique est indiscutablement fondée sur une communauté séculaire de souffrances et d'humiliations imposées par ces mêmes colonisateurs.

Ne nous laissons pas diviser par des querelles qui ne profitent qu'aux anciens maîtres d'un autre temps.

Notre libération, enfin, est indissolublement liée à celle de toute l'humanité opprimée et exploitée notre combat ne saurait être étranger à celui des forces du socialisme et du progrès qui ont bouleversé le monde.

Ne nous laissons pas isoler.

Ces qualités de clairvoyance, d'unité et de solidarité nous sont précieuses pour entreprendre la réactualisation des objectifs de notre organisation et lui assurer un avenir d'efficacité conforme au rôle de notre continent lors de la restructuration géopolitique de cette fin de siècle.

Si nous nous mettons d'accord sur les objectifs de la deuxième phase de notre lutte, à savoir : la libération économique et sociale de notre continent et, par conséquent, la lutte contre le néocolonialisme.

Si nous désignons clairement quels sont nos ennemis, à savoir : l'impérialisme, le néocolonialisme et l'apartheid. Nous déterminons du même coup quels sont nos alliés objectifs dans cette lutte. Alors la route sera tracée, il n'y aura plus d'incompréhension et de malentendu entre nous, l'OUA rencontrera de nouvelles victoires encore plus importantes et plus éclatantes que lors de la libération politique de notre continent.

VIVE L'UNITE AFRICAINE !